

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUC-DE-VINCENNES,
LUNDI 4 Mai 2020, 20h
Salle du conseil municipal, 660 rue Principale
ORDRE du JOUR**

1. Ouverture de la séance, mot de bienvenue et consignes pour rencontre numérique ZOOM – enregistrement de la séance publique & publication WEB
2. Ordre du jour
3. Procès-verbaux
 - 3.1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 avril 2020 – REPORTÉE – retranscription écrite à venir
4. Dépôt des correspondances et autres communications (voir fiche ou courriel)
5. Trésorerie
 - 5.1. Comptes
 - 5.2. Engagement de crédits
 - 5.3. Rapport financier semestriel – Janvier\Mars
6. Administration
 - 6.1. État d'urgence sanitaire – Plan particulier en cas d'épidémie – Suivi de la situation
 - 6.2. Soutien aux entrepreneurs – Programmes fédéraux, provinciaux et MRC – Plan de reprise économique –
 - 6.3. Fermeture de la « PATATE ROUGE » - Plan de relance ? Kiosque de légumes, camping, cyclotourisme, halte routière, parc municipal ... au cœur de la municipalité.
 - 6.4. Projet de recherche Université Laval - Sondage ou commentaire sur l'alimentation durable -
 - 6.5. Collecte annuelle de recyclage des pneus ??
7. Ressources humaines
 - 7.1 RQAP – Congé paternité M. Alexandre Langlois
8. Voirie
 - 8.1. Planification des travaux de voirie 2020 – Gestion des actifs : Ponceaux, fossés, entretien domaine public, bâtiments municipaux –
 - 8.2. Bilan annuel sur la qualité de l'eau potable 2019
 - 8.3. Dépôt du rapport de l'inspection des ponceaux 2020 – travaux à venir – Urgent : 8 ponceaux
 - 8.4. Acquisition d'équipement spécialisé – machine à pression (nettoyage ponceau et entretien bâtiment)
9. Planification stratégique
 - 9.1. Dépôt \$\$ pour le projet « Cultivons l'avenir » - Atelier de conditionnement comité à venir – Norme MAPAQ
10. Urbanisme
 - 10.1 Avis de motion – Règlement pour favoriser le verdissement de la municipalité & autoriser les potagers (à partager) dans les cours avant des immeubles & autoriser les poulaillers en zone urbaine
 - 10.2. Modification du périmètre urbain – Agrandissement de la trame commerciale – Demande à la CPTAQ et modification du schéma d'aménagement de la MRC – délai = 3 ans
11. Loisirs
 - 11.1. Les « Incroyables comestibles » - Champs de tournesols (à côté du terrain de balle), potager de la popote, et site de démonstration de champignons comestibles – Invitation aux citoyens à cultiver un jardin à PARTAGER

- 11.2. Suivi et avancement des travaux à la bibliothèque – Suivi & décompte progressifs
- 11.3. ANNULATION – Distribution d’arbres – Mois de l’Arbre
12. Varia – ** Ajout au varia en début d’assemblée –
 - 12.1. Demande de Mme Hamelin – Espaces locatifs pour télétravail – confinement pour la période estivale minimalement
 - 12.2 Journée nationale du sport et de l’activité physique – 2 au 12 mai
13. Période de questions
14. Clôture de l’assemblée

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUC-DE-VINCENNES,
LUNDI 4 mai 2020, 20h00
Salle du conseil municipal, 660 rue Principale**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes, tenue le 27 mai 2020, à 20 h, par visioconférence selon les modalités de l'état d'urgence sanitaire et des modalités du décret 2020-028 du 25 avril 2020 et de l'arrêté 2020-004 du 15 mars 2020. Une copie de l'enregistrement de la séance sera disponible pour consultation publique. La séance virtuelle est présidée par Monsieur Jean-Claude Milot, maire.

Sont présents :

Monsieur	Jean-Claude Milot, maire,
Mesdames	Françoise Asselin, conseillère Loriann Alain, conseillère Pierrette Thibeault, conseillère Thérèse Thivierge, conseillère
Messieurs	Jacques Lefebvre, conseiller Jean-Pierre Boisvert, conseiller

Messieurs Jean-Claude Milot et Jean-Pierre Boisvert assistent à la rencontre au bureau municipal.

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte par Jean-Claude Milot, maire de Saint-Luc-de-Vincennes. Francis Dubreuil fait mention de secrétaire.

2. ORDRE DU JOUR

Résolution 2020-05-63

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Pierrette Thibeault que le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes adopte l'ordre du jour tel que décrit ci-dessous et en conséquence il demeure ouvert à toute modification.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 avril 2020 – REPORTÉE

4. CORRESPONDANCES (à consulter à votre courriel)

5. TRÉSORIE

5.1 Comptes

Résolution 2020-05-64

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte des listes des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des

dépenses de la secrétaire-trésorière adjointe et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance du mois d'avril 2020;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte les listes des comptes à payer sont faits conformément aux engagements de crédits pris en vertu du règlement numéro 2007-359 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation de la secrétaire-trésorière adjointe :

- La liste des chèques émis (**analyse comptes fournisseurs-annexe A**) datée **29 avril 2020**, du chèque # **4344 au # 4349** et du prélèvement # **1761 à # 1805** pour les paiements effectués par Accès D; pour un montant total de **52 937.54 \$**
- La liste des chèques émis (**rapport des salaires nets-annexe B**) datée **04 mai 2020**, pour les salaires versés du numéro #**504 683** au numéro #**504 705**; pour un montant total de **10 314.05 \$**.

IL EST PROPOSÉ par Thérèse Thivierge, que le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes approuve les listes des comptes à payer et autorise leurs paiements.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

5.2 Engagement de crédits

Résolution 2020-05-65

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des engagements de crédits pour le prochain mois, et ce, pour le bon fonctionnement de l'administration municipale;

IL EST PROPOSÉ par Jacques Lefebvre que le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes autorise la secrétaire-trésorière adjointe à procéder dans les limites de ces crédits.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

5.3 Dépôt du rapport financier semestriel – Janvier à Mars 2020

Résolution 2020-05-66

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en connaissance du rapport financier semestriel et s'en déclare satisfait;

IL EST PROPOSÉ par Jacques Lefebvre que le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes accepte le rapport financier du mois de janvier à mars 2020.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

6. ADMINISTRATION

6.1 État d'urgence sanitaire – Plan particulier en cas d'épidémie – Suivi de la situation

- 6.2 Soutien aux entrepreneurs – Suivi des plans gouvernementaux de reprise économique
- 6.3 Fermeture de la « Patate Rouge »
- 6.4 Projet de recherche de l'université Laval – Alimentation durable
- 6.5 Collecte annuelle de recyclage des pneus – REPORTÉE EN 2021 – Mesures sanitaires

7. RESSOURCES HUMAINES

- 7.1 RQAP – Alexandre Langlois – Semaine du 10 mai – 5 semaines au total

8. VOIRIE

- 8.1 Planification des travaux de voirie 2020 – LE QUÉBEC EN PAUSE – ÉTAT D'UGENCE SANITAIRE

Voir dépense budget annuel de la voirie.

- 8.2 Bilan annuel sur la qualité d'eau potable

Résolution 2020-05-67

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit colliger les données sur la qualité de l'eau potable et soumettre les rapports disponibles à la population et les présenter au conseil municipal annuellement;

CONSIDÉRANT LE dépôt des rapports au conseil municipal et que les conclusions sont conformes aux évènements, dont la restauration du réservoir d'eau potable et de l'entretien normal du réseau;

CONSIDÉRANT L'importance des bilans de l'eau potable pour assurer la santé et la sécurité des usagers des réseaux d'eau potable, et la conformité réglementaire au règlement sur la Qualité de l'eau potable;

IL EST PROPOSÉ par Françoise Asselin que le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes approuve les bilans de l'eau potable de la municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes pour 2019 – AQ1 & AQ2.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

- 8.3 Dépôt du rapport sur l'inspection des ponceaux 2020 – **8 ponceaux à prioriser**

- 8.4 Acquisition d'un équipement spécialisé – Machine à pression industrielle

Résolution 2020-05-68

CONSIDÉRANT LES travaux de voirie annuel requis sur le territoire de la municipalité, dont les voies publiques, les ponceaux, les bâtiments et les véhicules;

CONSIDÉRANT QU'UN équipement spécialisé de type « machine à pression » pourrait grandement faciliter les travaux de nettoyage du domaine public;

CONSIDÉRANT QU'IL a lieu d'acquérir un type d'équipement spécialisé d'une qualité industrielle compte tenu des besoins municipaux et des travaux fréquents, voire multi usages;

IL EST PROPOSÉ par Pierrette Thibeault que le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes accepte d'acquérir un équipement spécialisé de type « machine à pression » pour l'entretien du domaine public, selon les besoins de la municipalité et idéalement fabriqué au Québec.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

9. PLANIFICATION STRATÉGIQUE

9.1 Dépôt du premier versement pour le projet « Cultiver l'avenir » - Planification d'un atelier de conditionnement

10. URBANISME

10.1 Avis de motion – Règlement pour favoriser le verdissement et autoriser les potagers dans la cour avant des immeubles et les poulaillers dans le périmètre urbain

Résolution 2020-05-69

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes dans le cadre de sa réglementation d'urbanisme régleme de façon stricte les usages autorisés dans le périmètre urbain, tels que les aménagements paysagers et la possession de poules urbaines;

CONSIDÉRANT UNE demande exceptionnelle pour l'aménagement de potagers et de poulaillers dans le périmètre urbain compte tenu de la période de confinement et dans un contexte d'autosuffisance alimentaire;

CONSIDÉRANT QU'IL a lieu de favoriser des actions favorables pour une cohabitation harmonieuse de ces usages dans le périmètre urbain, tel que pour l'aménagement d'un poulailler et les potagers dans les cours avant;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de réglementer ce type d'usage afin d'harmoniser les pratiques acceptables par la communauté;

IL EST PROPOSÉ par Françoise Asselin que le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes soumet un avis de motion pour modifier le règlement de zonage et permettre les poulaillers et les potagers dans les cours avant situés dans le périmètre urbain.

AVIS DE MOTION.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

10.2 Modification du périmètre urbain – Agrandissement du périmètre urbain – demande à la CPTAQ et modification au schéma d'aménagement

Résolution 2020-05-70

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes procède à la vente de son dernier terrain disponible dans la zone industrielle;

CONSIDÉRANT LA demande accrue pour des espaces à vocations multiples soit commerciale ou semi-industrielle, dans la municipalité;

CONSIDÉRANT L'absence d'espaces disponibles pour répondre à la demande;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de procéder à l'agrandissement du périmètre urbain pour favoriser et implanter de nouvelles entreprises sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE le parc industriel est complet;

IL EST PROPOSÉ par Jean-Pierre Boisvert que le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes mandate la municipalité pour procéder aux démarches nécessaires visant l'agrandissement du périmètre urbain, notamment de la zone commerciale et industrielle sur les lots 3 995 304 et 4 310 259 et d'une partie de la rue industrielle sur une profondeur d'un maximum de 60 mètres. Soumettre une demande à la CPTAQ et à la MRC des Chenaux pour la conformité au schéma d'aménagement.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

11. LOISIRS

1.1 Les « Incroyables comestibles » - Projet été 2020 – potager de la popote et tournesol le long de la rue principale et le terrain de balle

1.2 Suivi et avancement du projet à la bibliothèque

Présentation des coûts et estimations – décompte progressif

11.3 Distribution d'arbres au mois de Mai - ANNULÉ

12. VARIA – ** Ajout au varia en début d'assemblée –

12.1 Demande de Mme Hamelin – Espaces locatifs pour télétravail – confinement pour la période estivale minimalement

12.2 Journée nationale du sport et de l'activité physique – 2 au 12 mai

Aucune implication municipale à cette activité en 2020.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Résolution 2020-05-71

SUR LA PROPOSITION de Pierrette Thibeault et résolu unanimement que le conseil lève la séance à 20h44. Fin de l'enregistrement numérique.

Je, Jean-Claude Milot, maire, atteste que la signature de présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

/Jean-Claude Milot/
Maire

/Francis Dubreuil/
Secrétaire